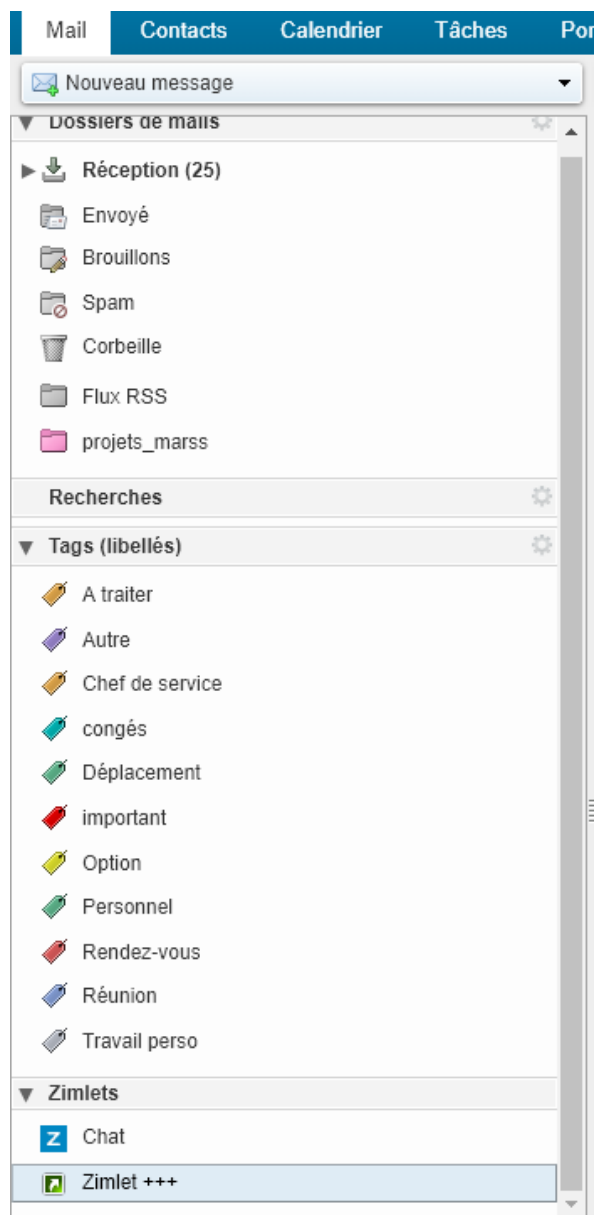


[Accéder à vos applications et à votre site dédié depuis PARTAGE]

PARTAGE vous permet d'ajouter des onglets à votre interface. Vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre pour intégrer votre accès :

- A la page des applications
- Au site qui vous est dédié



Depuis l'onglet « mail », cliquez sur « Zimlets » en bas à gauche de votre écran

Référence personnelle

Attention, après configuration du Zimlet le nouvel onglet sera gris.
 Pour que le site s'affiche correctement veuillez consulter la [documentation](#).
 Certains sites ne peuvent pas être configurés dans le Zimlet, pour plus d'informations, veuillez consulter la [documentation](#).

Nom de l'onglet	Site (https obligatoire)
Site étudiant	https://portail-etudiants.agrosupdijon.fr/ ✖
Mes applis	https://applis.agrosupdijon.fr/ ✖

Définissez les noms de vos onglets (ex « site étudiant») et indiquez ensuite les adresses suivantes :

<https://portail-etudiants.agrosupdijon.fr>

<https://applis.agrosupdijon.fr>

Validez.

Deux nouveaux onglets sont désormais intégrés à votre interface PARTAGE.

Nous vous souhaitons une bonne navigation sur vos espaces.

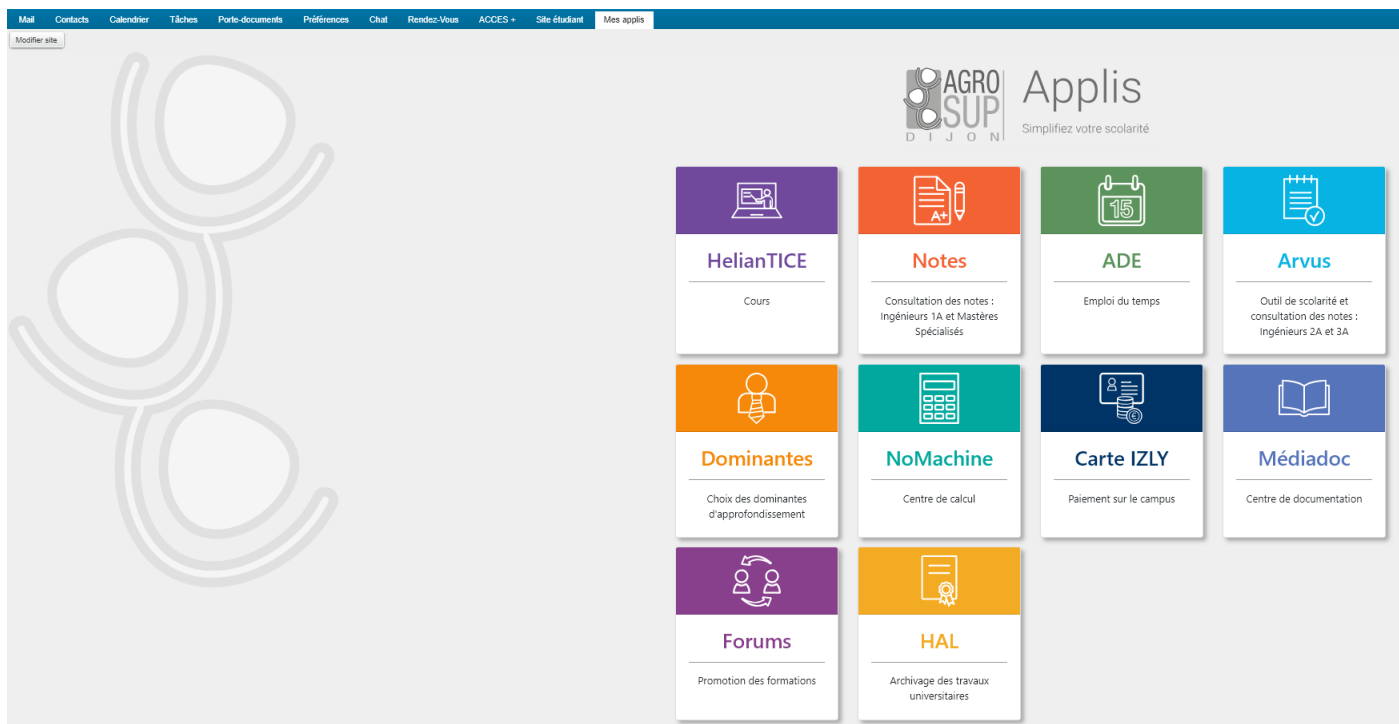


Figure 1: Applis

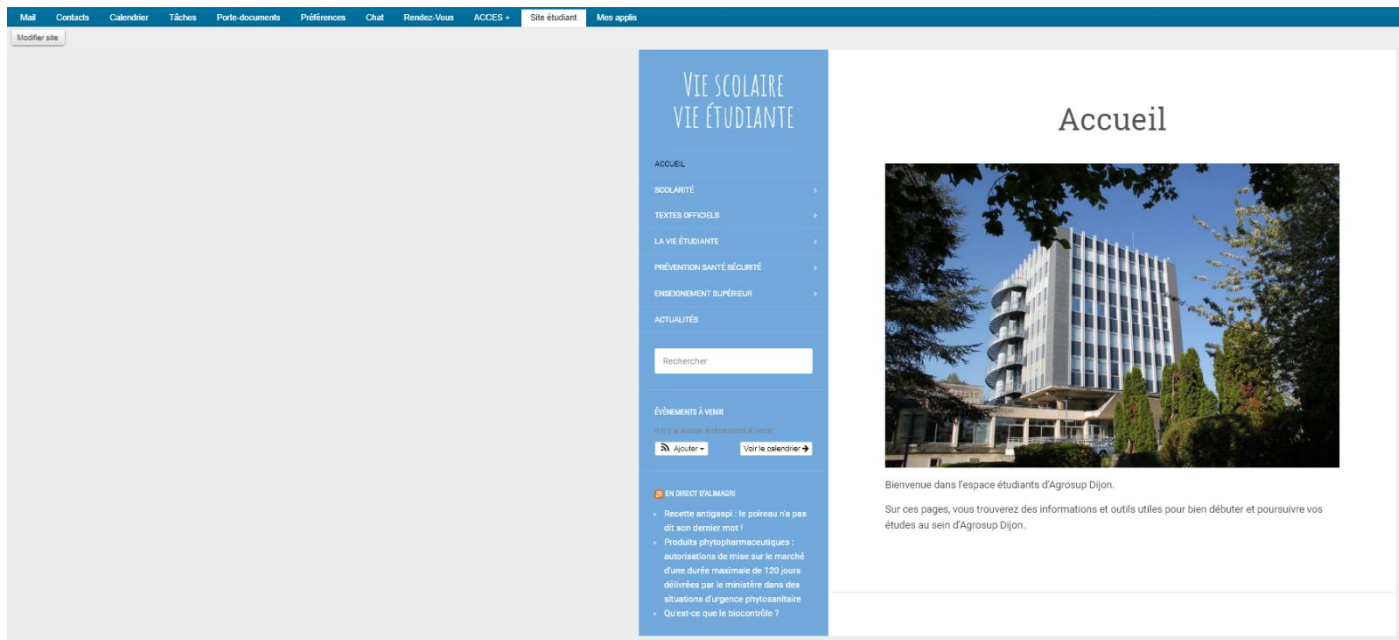


Figure 2: Vie Scolaire et Vie Étudiante

